

Monsieur Jean-François MATTEI
Ministre de la Santé, de la famille,
Et des personnes handicapées
8 avenue de Ségur

75350 PARIS 07 SP

Paris,
Le 16 février 2004.

Le Président

Nos références à rappeler
Sur tout échange de correspondance
MD/FJ/MG/Exercice professionnel
0 04 047 003
Contact : ☎ M. JORNET – 01.53.89.32.71

Objet: Fonctionnement de l'hôpital

Monsieur le Ministre,

Depuis plusieurs mois, déjà, le Conseil National de l'Ordre des Médecins est destinataire de courriers adressés par des confrères hospitaliers ou par des organisations professionnelles qui font état de leur inquiétude et de leur désarroi face à une dégradation de leurs conditions d'exercice.

Vous n'en ignorez rien et les réformes que vous envisagez ont, en partie, pour finalité de répondre à ce mal-être. Ces réformes font débat dans la profession aussi bien dans leur contenu que dans leur portée.

Pour notre part, nous demandons à être consultés sur ce dossier qui touche à l'exercice professionnel de plus de 50 000 médecins inscrits à l'Ordre ; aux yeux de certains d'entre, la situation actuelle comme les projets à venir, soulèvent des questions déontologiques majeures de la qualité des soins et d'indépendance professionnelle.

Le Conseil National de l'Ordre des médecins à qui il appartient de défendre et de promouvoir ces valeurs fondamentales de l'exercice médical, quel que soit le statut des praticiens, s'est engagé à répondre à leurs attentes.

Il faut donner aux jeunes médecins le goût de l'hôpital, aux seniors d'y rester et aux plus anciens, le sentiment que l'hôpital auquel ils ont consacré leur vie professionnelle est toujours bien vivant.

Croyez bien que c'est dans cet esprit que nous souhaitons contribuer au débat.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Docteur Michel DUCLOUX